

LE LOISIR LITTÉRAIRE AUJOURD'HUI – 2018

Par Serge-André Guay, président éditeur
Fondation littéraire Fleur de Lys
serge-andre-quay@manuscritdepot.com

"Pour une approche citoyenne du loisir littéraire"

Vol. 1 – N° 5, 5 septembre 2018 [Cliquez ici pour télécharger les bulletins précédents](#)

Pour un accès libre et gratuit au loisir littéraire

*Par Serge-André Guay, membre de la Fédération québécoise du loisir littéraire
et Président éditeur de la Fondation littéraire Fleur de Lys*

Plaidoyer contre la commercialisation à tous vents du loisir littéraire

Les personnes intéressées par le loisir littéraire doivent payer pour tout en commençant par les ateliers d'écriture et souvent la carte de membre de l'organisme offrant l'activité. Et si jamais l'auteur amateur rêve de publier pour ses proches l'œuvre écrite pendant ses loisirs, il doit encore payer pour tout en assumant les frais de correction et de révision de son manuscrit, de la mise en page, de la conception graphique des couvertures, de la production de la maquette pour l'imprimeur, de l'impression et du lancement de son livre.

Cette approche de l'auteur amateur comme un client d'une offre de services apparaît tout à fait normale, et ce, depuis fort longtemps. Mais il doit en être autrement.

Le gouvernement du Québec classe le loisir littéraire parmi les pratiques culturelles en amateur. Or, pourquoi ne voit-on pas émerger une approche citoyenne de l'auteur amateur ? Il en résulterait une offre d'ateliers en accès libre et gratuit sous la supervision des services publics en loisir, notamment, les municipalités et leurs bibliothèques.

Une approche citoyenne de l'auteur amateur pourrait aussi donner lieu à des regroupements de bénévoles expérimentés pour offrir des ateliers en accès libre et gratuit dans les tous les volets du loisir littéraire.

En place et lieu d'une approche citoyenne du loisir littéraire, nous avons droit à une approche commerciale soutenue autant par les organismes sans but lucratif (Fédération québécoise du loisir littéraire, Fédération de l'âge d'or du Québec...) et toute une panoplie de consultants et d'entreprises privées qui s'arrachent la clientèle de l'auteur amateur.

Le mercantilisme à outrance face au loisir littéraire incite bon nombre d'intervenants privés à transformer l'auteur amateur en un auteur entrepreneur, c'est-à-dire à le pousser hors des limites de la pratique culturelle en amateur. Ainsi, le loisir n'est plus un simple loisir, mais un investissement dont on espère une source de revenus.

Évidemment, l'auteur amateur a tout à fait le droit de se professionnaliser et de sortir du cadre d'une pratique en amateur. Il n'en demeure pas moins que l'implantation et le développement du loisir littéraire dans la sphère publique souffre de cette pression induite des consultants et des entreprises privées.

Plaidoyer pour une infrastructure nationale en loisir littéraire

Les consultants et les entreprises privées en loisir littéraire recherchent avant tout leurs propres profits en se livrant une forte concurrence. Chacun travaille pour soi et non pas dans l'intérêt général ou, si vous préférez, pour le bien commun.

De plus, ces entreprises en loisir littéraire n'œuvrent pas encore à la reconnaissance de leur propre secteur d'activités. On ne trouve pas au Québec une association de ces consultants et de ces entreprises privées, et encore moins un code d'éthique et de déontologie et des normes de qualité et de standardisation des prestations de services partagées par l'ensemble de cette industrie au profit de leurs clientèles. Bref, l'industrie privée du loisir littéraire n'a pas d'infrastructure nationale.

Il en va de même du côté associatif sans but lucratif. Par exemple, la Fédération québécoise du loisir littéraire (FQLL) s'est fait connaître avec une multitude d'activités dans le domaine depuis 30 ans. Mais l'organisme n'a pas su doter le Québec d'une infrastructure nationale en loisir littéraire pour assurer la pérennité, l'harmonisation et l'avenir de cette pratique culturelle en amateur. Tout est toujours à recommencer chaque année avec un nouveau programme d'activités. Aujourd'hui, la Fédération québécoise du loisir littéraire regroupe des consultants et des entreprises privées avides de contrats auprès des autres membres de l'organisation, les auteurs. De toute évidence, la FQLL est aussi tombée dans le piège de la commercialisation du loisir littéraire. Aussi, le gouvernement du Québec vient de lui retirer sa reconnaissance à titre d'organisme national en loisir culturel parce qu'elle ne répondait plus aux normes du [Programme de reconnaissance des organismes nationaux de loisir](#) (PRONL) ([voir la lettre du gouvernement adressée à la FQLL](#)). Même le plan d'action stratégique adopté par l'organisme pour redresser sa situation n'a pas suffi pour inciter le gouvernement à revenir sur sa décision. Je ne crois pas que la Fédération québécoise du loisir littéraire parviendra à recouvrer son statut d'organisme national en loisir culturel auprès du gouvernement.

Il nous faut donc un nouvel organisme et un nouveau projet d'envergure nationale en loisir littéraire. La création de ce nouvel organisme passe avant tout par un regroupement de toutes les forces en présence dans le domaine du loisir littéraire. Ce nouvel organisme se concentrera sur la mise en place et le développement d'une infrastructure nationale en loisir littéraire, c'est-à-dire sur un projet structurant dans l'intérêt général. Il en résultera un accès libre et gratuit au loisir littéraire dans chacune des régions du Québec avec le support de cette infrastructure nationale.

Projet d'infrastructure nationale loisir littéraire

Une infrastructure organisationnelle

Les infrastructures se définissent habituellement comme des installations physiques avec des équipements spécifiques. Par exemple, un terrain de soccer, une piscine, un aréna... font partie des infrastructures sportives d'une municipalité ou d'une école. Dans le cas précis du loisir littéraire, il faut d'abord et avant tout parler d'une infrastructure organisationnelle.

Aussi, nous parlons d'infrastructure en relation directe avec les structures existantes. Nous pouvons donc adopter cette définition : « [L'infrastructure est un ensemble d'éléments interconnectés qui fournissent le cadre pour supporter la totalité de la structure.](#) »

Structures organisationnelles dédiées à la lecture

Il nous faut reconnaître que le Québec n'est pas dépourvu de structures organisationnelles en loisir littéraire. Au premier chef, mentionnons les structures organisationnelles dédiées à la lecture, tel que :

« Le **Réseau BIBLIO du Québec** est un regroupement national qui vise à unir les ressources des Réseaux BIBLIO régionaux pour maintenir et développer leur réseau de bibliothèques et de les représenter auprès des diverses instances sur des dossiers d'intérêts communs. » ([Source](#))

« L'**Association des bibliothèques publiques du Québec** regroupe les bibliothèques publiques autonomes (plus de 5 000 habitants) du Québec. Elle compte plus de 165 municipalités ou corporations membres, pour un total de plus de 305 bibliothèques, desservant plus de 80 % de la population québécoise. » ([Source](#))

« **Bibliothèque et Archives nationales du Québec** - À la fois bibliothèque nationale, archives nationales et bibliothèque publique de grande métropole, Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BANQ) rassemble, conserve et diffuse le patrimoine documentaire québécois ou relatif au Québec. Véritable carrefour culturel, BANQ œuvre à la démocratisation de l'accès à la connaissance à titre d'acteur clé de la société du savoir et déploie ses activités dans 12 édifices ouverts à tous sur le territoire du Québec. » ([Source](#))

« L'**Association québécoise des Salons du livre**, l'AQSL, est une association sans but lucratif qui a pour objet la promotion du livre, du périodique et de la lecture en général. Elle assure les relations interprofessionnelles et défend les intérêts généraux des Salons membres. Elle est aussi un centre d'études, de recherches et de documentation pour toute question concernant les Salons du livre. » ([Source](#))

Plusieurs autres structures, notamment en milieux scolaires, se consacrent à la lecture. Il ne faut pas oublier tous les organismes qui soutiennent des événements dédiés de près ou de loin à la lecture, le premier choix incontestable des Québécois dans le domaine du loisir littéraire. La lecture est et de loin le loisir littéraire le plus et le mieux structuré au Québec.

La bibliothèque, un acquis incontournable

On ne peut pas envisager une infrastructure nationale en loisir littéraire sans l'apport des bibliothèques et de leurs structures organisationnelles.

Bien au-delà de la lecture

D'abord reconnue pour les prêts de livres, la bibliothèque a évolué rapidement vers la médiation culturelle, voire sociale. À chaque saison, elle propose un programme d'activités varié incluant des rencontres avec des écrivains, des conférences thématiques, des réunions de discussions en club de lecture, des concours à connotation littéraire, des lectures publiques, des initiations à la lecture, des formations aux nouveaux outils technologiques (tablettes, liseuses, livres électroniques et numériques), des lancements de livre, des spectacles, des expositions, des animations lors d'événements nationaux (Journées de la Culture, Journée mondiale du livre et du droit d'auteur...), la production et la diffusion de documentation à l'intention des proches aidants, des projections de films... et des ateliers d'écriture.

Des activités pour l'auteur amateur

Si la lecture et les rencontres avec des écrivains demeureront toujours une source de formation indispensable et inépuisable pour l'auteur amateur, l'atelier d'écriture lui permet de passer à l'acte avec un projet personnel. L'offre de ces activités en bibliothèque ou en partenariat avec une bibliothèque varie passablement d'une région à l'autre et suivant la demande.

La commercialisation des ateliers d'écriture par des consultants privés et indépendants entre en concurrence avec les bibliothèques. Ces ateliers privés sont généralement offerts par des auteurs entrepreneurs et des écrivains professionnels devenus des consultants en animation et en création littéraire. La qualité de ces ateliers varie passablement. Encore ici, ces consultants ne sont pas regroupés au sein d'une association nationale spécifique qui assurerait des standards pour le contenu et l'animation, des normes de qualité et un code d'éthique et de déontologie. De plus, on ne connaît pas l'impact de ces ateliers d'écriture privés sur la motivation et la formation des auteurs amateurs. Acquièrent-ils les bases de la création littéraire ? Adoptent-ils l'écriture comme loisir ? Persistent-ils dans l'écriture ? Et puisque chaque consultant privé y va de son propre programme d'ateliers, comment évaluer l'efficacité de leurs prestations de services sur les auteurs amateurs ?

En situant l'atelier d'écriture dans le secteur public en impliquant, notamment les bibliothèques et les services municipaux de loisirs, nous pouvons espérer l'adoption d'un cahier d'animation nationale standardisée en création littéraire amateur et d'une formation standardisée en animation d'ateliers d'écriture.

Il est primordial que toute intervention en création littéraire destinée à l'auteur amateur préserve chez ce dernier le goût de l'écriture et respecte ainsi le caractère amateur de sa pratique culturelle. Bref, il nous faut adopter une approche citoyenne et publique et, pour ce faire, reconnaître les bibliothèques comme un acquis incontournable dans le domaine du loisir littéraire.

Projet d'infrastructure nationale loisir littéraire

La nouvelle réalité du loisir littéraire

Depuis l'arrivée des nouvelles technologies, le loisir littéraire ne se limite plus à la création littéraire. L'offre publique doit s'engager au-delà des ateliers d'écriture pour rejoindre l'auteur amateur dans son rêve le plus cher : publier pour être lu par ses proches et par sa communauté.

La publication en amateur

Nous devons réserver l'édition aux professionnels du livre et ainsi éviter toute friction qu'engendrerait l'usage du terme « édition » jumelé avec le terme « amateur » : « édition en amateur ».

Quant à l'autoédition et à l'édition à compte d'auteur, elles attirent à la fois des écrivains professionnels, des auteurs entrepreneurs et des auteurs amateurs.

Dans ce projet d'infrastructure nationale en loisir littéraire, le terme « publication » est préféré à l'édition proprement dite. Aussi, il sera plus approprié de parler d'auto-publication plutôt que d'auto-édition.

Au final, il s'agit pour l'auteur amateur de disposer de reproductions sur papier et/ou en formats numériques de son œuvre dans le but de les offrir à ses proches et aux membres intéressés dans sa communauté.

Cette offre respecte les mêmes limites commerciales que la vente dans le cadre d'une exposition commune des œuvres des participants aux ateliers d'art et d'artisanat organisés par un service de loisir municipal. Le conflit entre loisir et commercialisation n'a pas lieu d'être dans un tel cadre.

L'auteur amateur continuera de percevoir et de présenter cette reproduction comme un livre, ne serait-ce que par son aspect matériel, et ce, même s'il offre en lecture une œuvre amateur par un auteur amateur.

La prudence des services publics face à l'évolution du loisir littéraire vers différents types d'édition justifie l'usage de l'expression « publication en amateur ». L'auteur amateur ne s'en trouvera pas vexé puisqu'il ne se reconnaît aucun objectif de professionnalisation, contrairement à l'auteur entrepreneur et l'écrivain professionnel.

Des ateliers « Publier votre livre » maintenant offerts par votre service des loisirs et votre bibliothèque

L'offre en loisir littéraire gagnera en popularité si elle ne se limite plus aux ateliers d'écriture pour s'adapter à la réalité de cette pratique culturelle en amateur en incluant la publication et tout le processus en amont : la correction, la révision, le droit d'auteur, le numéro ISBN, le dépôt légal, l'application des règles typographiques, la mise en page, le traitement des images, la conception des couvertures, la production de la maquette pour l'imprimeur, [l'impression, la reliure](#), la production en format numérique (PDF et ePub)... le lancement. Le loisir littéraire devient ainsi une véritable initiation à la production d'un livre tout en abordant des aspects cruciaux propres à la maîtrise de la langue française. À la limite, on peut parler d'un [Fab Lab du livre](#) inscrit dans le mouvement «[fais-le toi-même](#)» ([voir aussi](#)).

L'impression et la reliure en loisir littéraire

Les étapes de l'impression et de la reliure du livre se déclinent en trois différentes options :

1. Artisanat – Le participant à l'atelier réalise lui-même l'impression et la reliure de son livre ([voir un exemple vidéo ici](#)). Le coût élevé de l'encre pour une imprimante domestique pose cependant un problème. Il est possible d'envisager une contribution financière du participant.

2. Sous-traitance – L'impression et la reliure sont confiées à une entreprise de reprographie aux frais du participant. L'entreprise doit offrir l'impression à la demande de microtirage (5, 10, 15, 20 exemplaires). L'entreprise de reprographie retenue doit aussi offrir un service de reliure, ce qui n'est pas toujours le cas. Dans le cas de l'impression à la demande, il n'y a pas d'économie d'échelle envisageable selon le nombre d'exemplaires commandés. Le prix de chaque exemplaire est donc élevé. Cependant, le participant peut envisager de couvrir les frais de ces étapes par la vente des exemplaires imprimés à ses proches et à la communauté lors du lancement.

3. Acquisition d'un appareil de reprographie tout-en-un (intégrant l'impression et la reliure). Le modèle le plus connu est l'[Espresso Book Machine](#) (EBM). Cette option implique la création d'un centre de service d'impression à la demande dédié au loisir littéraire. Aucun appareil de ce genre (tout-en-un) n'est disponible actuellement au Québec. On compte neuf appareils Espresso Book Machine ailleurs au Canada, dont huit sont opérées par des institutions publiques :

- [Toronto Public Library](#)
- [Edmonton Public Library Makerspace](#)
- [University of New Brunswick Libraries](#)
- [McNally Robinson, Winnipeg, Independent Bookstore](#)
- [Simon Fraser University](#)
- [University of Toronto Bookstore](#)
- [University of Prince Edward Island Library](#)
- [University of Victoria Bookstore](#)
- [Windsor Public Library](#)

Il s'agit donc d'une option innovatrice sur le plan technologique et structurante sur le plan national.

Imprimerie nationale en loisir littéraire

L'acquisition et l'opération d'un tel appareil dans un cadre sans but lucratif par un nouvel organisme national dédié au loisir littéraire s'inscrivent dans l'esprit d'une approche citoyenne de l'auteur amateur.

La rentabilité sera assurée par une ouverture de l'offre d'impression à la demande à tous les Québécois, à la différence que, dans ce cas précis, l'autofinancement et les profits réalisés seront au service du développement du loisir littéraire sur la scène publique.

Projet d'infrastructure nationale loisir littéraire

Un nouvel organisme national de support à l'implantation et au développement du loisir littéraire

Le développement d'une infrastructure nationale en loisir littéraire exige la création d'un organisme national de support à l'implantation et au développement de cette pratique culturelle en amateur dans toutes les régions du Québec.

Cet organisme travaillera à la concertation de toutes les forces en présence, à la normalisation et la standardisation des activités et des guides d'animation, à la production de tutoriaux audiovisuels et numériques pour l'animation des différents ateliers, au recrutement et à la formation de bénévoles. Il offrira aussi un support direct personnalisé à tous les organismes et groupes de personnes désirant implanter et développer une assise solide au loisir littéraire dans sa localité ou sa région.

L'objectif premier de cet organisme ne consiste pas à organiser des activités événementielles à édition unique, si ce n'est pour promouvoir l'implantation durable du loisir littéraire.

L'organisation d'une semaine nationale du loisir littéraire serait préférable et constituerait une occasion annuelle de sensibilisation utile à la réalisation de la mission de cet organisme.

Un mot clé : « durable »

S'il ne faut pas négliger les activités de loisir littéraire tenues dans le cadre d'événements littéraires annuels, il importe d'abord et avant tout de miser sur l'aspect durable de l'implantation et du développement du loisir littéraire. C'est pourquoi nous parlons d'une infrastructure plutôt que d'un calendrier d'activités événementielles tout au long de l'année.

Un travail colossal

Mettre en place une infrastructure au service du loisir littéraire représente un travail colossal de mobilisation, de sensibilisation et d'information des intervenants. Vanter les mérites de l'impact du loisir littéraire sur la vie culturelle d'une localité ou d'une région nécessitera dans un premier temps la publication d'un livre blanc (recueil d'informations objectives et factuelles, destiné à un public déterminé pour l'amener à prendre une décision sur un sujet particulier - [Wikipédia](#)).

Un colloque national

Nous suggérons la tenue d'un colloque national sur le thème du loisir littéraire et son avenir. Le livre blanc proposé pourra alors y être examiné et débattu par l'ensemble des intervenants. Au terme de ce colloque, chacun devrait être en mesure d'évaluer la pertinence de son implication dans la construction et l'opération d'une infrastructure dédiée au loisir littéraire. Le colloque permettrait aussi de cerner les besoins en loisir littéraire afin d'élaborer une offre complète aux auteurs amateurs.

Une approche régionale

Il est proposé de tenir ce colloque national à la suite de colloques régionaux afin de s'assurer que ce projet d'infrastructure soit le plus près possible des citoyens et des institutions ciblées.

Un regroupement des forces en présence

Cet organisme se devra de réunir toutes les forces en présence concernées de près ou de loin par le loisir littéraire, de la lecture au lancement de livre en passant par l'écriture et la publication. Voici une liste non exhaustive des organismes à mobiliser :

- Alliance québécoise du loisir public
- Association canadienne des réviseurs - Section Québec
- Association des bibliothèques publiques du Québec
- Association des bibliothécaires du Québec/The Quebec Library Association
- Association des écrivains québécois pour la jeunesse
- Association des médias écrits communautaires du Québec
- Association des radiodiffuseurs communautaires
- Association pour la promotion des services documentaires scolaires
- Association québécoise des professeurs de français
- Association québécoise du loisir municipal
- Associations régionales d'auteurs
- Clubs de lecture
- Conseil des arts du Canada
- Conseil des arts et des lettres du Québec
- Conseil québécois du loisir
- Conseils régionaux de la culture
- Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec
- Événements littéraires (Festivals et autres)
- Fédération des cégeps
- Fédération des commissions scolaires du Québec
- Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec
- Fédération Histoire Québec
- Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs
- Fédération québécoise du loisir en institution
- Fédération québécoise des sociétés de généalogie
- Hebdos Québec – Les Hebdos du Québec
- Institutions scolaires collégiales et universitaires offrant des formations en loisir
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
- Ministère de la Culture et des Communications
- Observatoire québécois du loisir
- Réseau BIBLIO du Québec
- Regroupement des Unités régionales de loisir et de sport
- Regroupement loisir et sport du Québec
- Sociétés d'histoire et de généalogie
- Union des écrivaines et des écrivains québécois
- **Et plusieurs autres.**

Comment distinguer l'auteur amateur de l'auteur entrepreneur



«Toutefois, il est essentiel de ne pas sacrifier les acquis. Notamment, les organismes qui animent, soutiennent et encadrent la **participation culturelle citoyenne**. Une vision résolument ancrée dans le 21^e siècle ne peut que prendre appui sur l'ensemble des forces et des potentiels en présence, dont le loisir culturel associatif. Lieu de partage et de rencontre, le milieu associatif du loisir culturel regorge de passionné(e)s, et de citoyen(ne)s qui ont choisi d'être non seulement des spectateurs, mais également des acteurs de la culture.

Il compte dans ses rangs des « **amateurs** » au sens noble du terme, soit des personnes qui, par amour des arts, de la culture et du patrimoine, et ce, **sans aspiration pécuniaire**, font de la musique, du théâtre, de la danse, écrivent, font du chant choral, des courts métrages, des recherches historiques et généalogiques, vont au cinéma dans des salles à l'extérieur du circuit commercial, etc. Il s'agit de **véritables amateurs** de la culture, qui souhaitent s'exprimer, découvrir, et partager leurs passions. S'ils apprécient les rencontres avec les œuvres, les objets et les artistes, ils souhaitent aussi, parfois, **devenir eux-mêmes des professionnels**. Il est par ailleurs reconnu, particulièrement dans les régions et les petites communautés, que le véritable accès à la culture dans ses diverses formes d'expression, soit souvent possible grâce à ces «amateurs», jeunes et moins jeunes.»

Source : Le loisir culturel et les pratiques culturelles en amateur : un apport essentiel à la culture québécoise. Mémoire déposé par le Conseil québécois du loisir au ministre de la Culture et des Communications, monsieur Luc Fortin, dans le cadre de la consultation publique pour le renouvellement de la politique culturelle du Québec. Juin 2016. ([Télécharger le document – PDF](#))

P.S.: le surligné en jaune est de nous.

L'AUTEUR AMATEUR

« sans aspiration pécuniaire »

L'auteur amateur, cible première du loisir littéraire, se caractérise par l'absence totale d'aspiration pécuniaire. Son but n'est donc pas de faire de l'argent. Son loisir demeure un loisir et non pas une source de revenus potentiels.

On peut tout de même admettre qu'il veuille autofinancer sa pratique culturelle en amateur par la publication de sa production écrite et la vente d'exemplaires de cette dernière. Il en va de même de bon nombre de pratiques culturelles en amateur, notamment dans le domaine des arts où les ateliers d'aquarelle, de poterie, de bijou, d'émail sur cuivre, de tricot... donnent lieu à la tenue d'expositions municipales où la vente des créations est permise. L'artiste peut aussi envisager la vente de ses créations en ateliers à ses proches et amis(es). L'artiste se limitant à l'autofinancement de sa pratique culturelle ne perd pas son statut d'amateur, d'autant plus que les coûts d'inscription à de tels ateliers augmentent avec les années.

Nous retenons délibérément le terme « production écrite » dans le cas du fruit de travail d'écriture de l'auteur amateur. Il nous faut éviter toutes confusions avec le terme « œuvre littéraire », un statut dévolu au milieu professionnel.

Le loisir littéraire doit se concentrer et être réservé en exclusivité à l'auteur amateur afin de conserver son titre de « loisir ».

L'AUTEUR ENTREPRENEUR

« devenir eux-mêmes des professionnels »

Dans son mémoire (voir ci-dessus), le Conseil québécois du loisir souligne que certains participants « souhaitent aussi, parfois, devenir eux-mêmes des professionnels ». Si on ne peut pas s'opposer à un tel rêve, nous croyons que le loisir littéraire ne doit pas être conçu et approché comme un tremplin vers une carrière professionnelle.

On dénombre plusieurs ressources en support à une telle ambition professionnelle dans le milieu littéraire. L'auteur amateur qui tâte ses chances de devenir un professionnel est en fait un auteur entrepreneur mettant à l'épreuve ses habiletés et ses talents pour devenir un écrivain. Les activités en loisir littéraire ne doivent pas s'inscrire dans une étude de marché.

Pour plusieurs, on commence par être un auteur amateur avant de devenir un auteur entrepreneur. En fait, certains choisissent d'entrée de jeu d'être des auteurs entrepreneurs parce qu'ils poursuivent des ambitions pécuniaires en visant un revenu d'appoint par la vente de leurs œuvres. Ainsi, l'auteur entrepreneur se donne le droit de conserver son statut d'amateur. Il ne se professionnalise pas; il se perfectionne. Aussi, il se spécialise dans la commercialisation des exemplaires imprimés et/numérique de ses œuvres.

Nous ne croyons pas qu'il revient au loisir littéraire de s'investir dans des ateliers de formation à la commercialisation.

« Innover demande de l'audace. Or, nous sommes convaincus que le loisir culturel ainsi que les pratiques citoyennes se situent au cœur de la redéfinition de l'action et de la participation culturelles. De plus, les nouvelles façons de concevoir la relation entre les professionnels et les citoyens, déjà émergente, vont s'accroître. Sortir des cadres convenus, explorer de nouvelles friches, s'aventurer dans les marges, tout cela ne peut que stimuler la créativité collective, déjà proverbiale, au Québec. » Source : Le loisir culturel et les pratiques culturelles en amateur : un apport essentiel à la culture québécoise. Mémoire déposé par le Conseil québécois du loisir au ministre de la Culture et des Communications, monsieur Luc Fortin, dans le cadre de la consultation publique pour le renouvellement de la politique culturelle du Québec. Juin 2016. ([Télécharger le document – PDF](#))

LE LOISIR LITTÉRAIRE AUJOURD'HUI – 2018

BULLETINS PRÉCÉDENTS

Cliquez sur les liens ci-dessous pour télécharger gratuitement les numéros de ce bulletin d'information

[Volume 1 - Numéro 1](#) [Volume 1 - Numéro 2](#) [Volume 1 - Numéro 3](#) [Volume 1 - Numéro 4](#)

La publication du bulletin «Le loisir littéraire aujourd'hui – 2018 » s'inscrit dans la mission d'éducation populaire de la Fondation littéraire Fleur de Lys.

Fondation littéraire Fleur de Lys



QUI SOMMES-NOUS ? Organisme sans but lucratif créé en 2003, la Fondation littéraire Fleur de Lys est le pionnier québécois de l'édition en ligne. Elle offre, entre autres, un service d'impression papier ou numérique à la demande. Sa mission : être une alternative à l'édition traditionnelle et tirer parti des nouvelles technologies. La Fondation regroupe des auteurs et des lecteurs et fonctionne selon un mode de partage des frais : les livres ne sont pas vendus, mais offerts en contrepartie d'un don. La Fondation s'est aussi donné une mission d'éducation populaire concernant tout ce qui entoure le livre.

FONDATION LITTÉRAIRE FLEUR DE LYS

SITES INTERNET

Accueil	http://fondationlitterairefleurdelysaccueil.wordpress.com/
Maison d'édition	http://editionfondationlitterairefleurdelys.wordpress.com/
Librairie	http://fondationlitterairefleurdelyslibrairie.wordpress.com/
Magazine d'actualité	http://fondationlitterairefleurdelys.wordpress.com/
Livres numériques gratuits	http://livresnumeriquesgratuits.wordpress.com/

CENTRES D'INFORMATION

- Droits d'auteur	http://infodroitsdauteur.wordpress.com/
- Édition & Nouveau Monde du livre	http://editionenligne.wordpress.com/
- Conférences & Ateliers	http://fondationlitterairefleurdelysconference.wordpress.com/
Nous	http://fondationlitterairefleurdelysnous.wordpress.com/
Contact	http://fondationlitterairefleurdelyscontact.wordpress.com/
Dixième anniversaire (2003-2013)	http://fondationlitterairefleurdelysanniversaire.wordpress.com/

COURRIEL serge-andre-quay@manuscritdepot.com

ADRESSE POSTALE 31, rue St-Joseph, Lévis, Québec, Canada. G6V 1A8

TÉLÉPHONE 581-988-7146

Linked in <http://ca.linkedin.com/in/sergeandreguay/>

facebook [FondationlitteraireFleurdeLys](https://www.facebook.com/FondationlitteraireFleurdeLys)

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour obtenir de l'aide gratuitement pour votre projet en loisir littéraire ou pour vous abonner gratuitement à ce bulletin : contact@manuscritdepot.com

Le loisir littéraire aujourd'hui, Vol. 1 – No 3, 5 avril 2018, page 6 de 6

CC BY-NC-ND 4.0 2018 : Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International

Fondation littéraire Fleur de Lys, 31 rue St-Joseph, Lévis, Québec, Canada. G6V 1A8

Site web : manuscritdepot.com Courriel : contact@manuscritdepot.com Tél. : 581-988-7146